

---

l'ordre du jour international sur l'environnement, et la non-prolifération nucléaire. Les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international ont chacun rencontré ces derniers mois des groupes de Canadiens expressément à ces fins.

De concert avec le ministre de la Défense nationale, ils ont parrainé en mars 1994 un forum national sur les relations internationales du Canada, dans le cadre duquel plus de 100 personnes, venues des quatre coins du pays et représentant un vaste éventail d'expériences, ont donné leur avis quant aux grands fondements de notre politique étrangère.

Enfin, le gouvernement a pu tirer parti des résultats d'une revue des programmes et services mis en oeuvre par le Canada pour promouvoir le commerce extérieur. Effectuée sous la direction de M. L.R. Wilson, celle-ci visait à faire en sorte que ces programmes offerts par le gouvernement correspondent bien aux besoins des entreprises canadiennes et soient exécutés avec efficacité et efficacie. Le gouvernement tient à exprimer sa gratitude à M. Wilson et à tous ses collaborateurs du secteur privé au sein du comité pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'opération.

Les rapports entre les sociétés s'effectuent à divers niveaux et s'articulent de multiples façons. Les milieux d'affaires sont le moteur de notre économie et de l'économie mondiale. Les organisations non gouvernementales (ONG) s'activent, au niveau tant local qu'international, à soutenir le développement humain, à orienter la gestion de notre environnement commun et à relever d'autres défis, dans la poursuite d'une vision globale. Les centres de savoir et de technologie collaborent par-delà les frontières pour enrichir leurs propres sociétés de même que la communauté internationale. Les gens, dans leurs décisions de tous les jours, contribuent à façonner l'environnement mondial, et ils en ressentent les effets sur leur vie.

Les Canadiens et les Canadiennes sont à la fois concernés et affectés par les questions de l'heure. Voilà pourquoi ils devraient participer à l'établissement des politiques de leur pays. Le présent énoncé ne met aucunement le point final au processus ouvert d'élaboration de la politique étrangère. Il établit simplement le cadre de l'action internationale du Canada et expose les grands objectifs que le gouvernement entend poursuivre dans le monde. Le gouvernement s'est engagé à consulter les Canadiens et les Canadiennes en permanence. Le rôle du Parlement sera capital à cet égard.